SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

PV
CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
FORMATION PLÉNIERE
15 décembre 2022

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du 17 novembre 2022, vote
2. Informations générales de la part de l'équipe de direction
3. Référentiel transitoire 2022-23, vote
4. Présentation de l'équipe des chargés de missions
5. Informations et discussions thématiques
 a. Relations Internationales
 b. Évolution des statuts de l'UFR
 c. Retour sur les commissions CVEC/PPI
 d. Transformation des lieux d'enseignement
 e. Enseignements sur le développement durable
6. Point BIATSS
7. Point Étudiants
8. Questions diverses

Présidente du conseil : Cécile Lefèvre

Nom	Présent(e)s	Nom mandataires	Excusé(e)s
Professeurs Collège A			
Michelle AUZANNEAU		Geoffrey SOCKETT	X
Philippe CHAUSSECOURTE		Rebecca ROGERS	X
Marianne DOURY		Geoffrey SOCKETT	X
Francis LEBON			X
Olivier MARTIN	X		
Valérie ROBIN AZEVEDO	X		
Rebecca ROGERS	X		
Delphine SERRE	X		
Geoffrey SOCKETT	X		
Maîtres de Conférences Collège B			
Sébastien BOULAY			X
Marie COLLOMBEL	X		
Maïa FANSTEN		Marie COLLOMBEL	X
Rémi GOASDOUÉ		Gaële HENRI-PANABIERE	X
Pierre HALTÉ		Clara ROMERO	X
Gaële HENRI PANABIÈRE	X		
Clara ROMERO	X		
Valérie SACRISTE		Marie COLLOMBEL	X
Marc VANTOUROUT	X		
Personnels BIATSS			
Rémi BOURDON		Séverine DESSAJAN	X
Séverine DESSAJAN	X		
Laurent MONTIÈGE		Séverine DESSAJAN	X
Étudiants			
Apolline DE PERNEY			X
Léa HENDEL			X
Personnalités extérieures			
Isabelle JAMBAQUÉ			X
Bruno PÉQUIGNOT		Pascale ZOBEC	X
Hélène GARRIAUX		Pascale ZOBEC	X
Pascale ZOBEC	X		
Hervé DUCHAUFFOUR			X

Invités : Jean-Sébastien Eideliman, directeur adjoint de l'UFR SHS ; Ludovic Raoult, CSA ; Margaret Bento, Chargée de mission Relations internationales ; Razmig Keucheyan, chargé de mission RH, Cécile Canut, Chargée de mission Communication & Vie Etudiante. Les membres du CSL ainsi que le personnel de l'UFR ont été invités à participer à ce Conseil.

Nombre de membres constituant le Conseil : 28
Quorum : 15

Les procurations sont recensées et le quorum étant atteint, le Conseil d'UFR peut instruire valablement les points à l'ordre du jour.

La présidente du Conseil informe qu'en l'absence de Maïa Fansten le point 5 e (enseignements sur le développement durable) qu'elle souhaitait présenter ne pourra être instruit, il est reporté au Conseil d'UFR du 19 janvier 2023.

Point 1 : Approbation du PV du CUFR du 17 novembre 2022

La présidente du Conseil soumet au vote l'approbation du PV du Conseil d'UFR du 17 novembre 2022.
Le vote a pour résultat : 22 POUR
Nombre de votes exprimés : 22 votes

22 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

Point 2 : Informations générales

La présidente du Conseil informe que du 18 au 20 avril 2023, nous voterons :
- Pour les nouvelles instances facultaires (Commission Recherche, Commission Formation, Conseil de Faculté)
- Pour les conseils centraux : Conseil d'administration (tous les collèges électeurs votent), et Sénat (seul le collège électeur Biatss vote)
- et au niveau du conseil d'UFR SHS : renouvellement complet des représentants étudiants (9 postes), élection partielle concernant les représentants Biatss (1 ou 2 postes) Cf Diapos projetées en séance

Les dernières réunions des commissions facultaires auront lieu en mars 2023, il faudra donc être vigilant concernant toute une série d'opérations, le calendrier des dossiers HDR et la campagne des comités de sélection et des ATER par exemple
Le nouveau président ou la nouvelle présidente de l'Université sera élu.e début juin. Les doyen.ne.s des facultés pourront alors être nommé.e.s. Les nouvelles commissions facultaires devraient être opérationnelles, si tout va bien, en juin ou début juillet 2023. C'est même une nécessité, car il n'y a pas d'autre solution pour valider les résultats des comités de sélection notamment, à temps pour la rentrée.

La présidente du Conseil évoque le point concernant la décentralisation progressive des services de RH et financiers vers les 3 facultés. La moitié des personnels affectés à ces missions au niveau central devraient être redéployés vers les Facultés, de la manière suivante : 52 personnels en Faculté Santé, 27 personnels en Faculté Sciences, 26 personnels en Faculté S&H.
Dans un premier temps, en 202, les missions telles que les recrutements, les concours enseignants-chercheurs deviendront gérées par la faculté S&H, puis la paie le serait dans un second temps en 2024.
Cela soulève de nombreuses inquiétudes comme :

- Les « prérequis de soutenabilité » seront-ils réunis ? En d'autres termes, les personnels seront-ils d'accord pour rejoindre les Facultés, y aurait-il assez de places dans les locaux, etc. ? (Actuellement les bureaux à Valette ne le permettent pas)
- Le gel des inégalités : une fois les personnels répartis dans les Facultés, il sera encore plus difficile qu'aujourd'hui de modifier les moyens (en personnel notamment) alloués aux différentes Facultés.
- Les 26 postes alloués à la Faculté S&H seront-ils suffisants pour prendre en charge toutes ces nouvelles missions, qui sont globalement lourdes et importantes ?

Malgré ces inquiétudes, des motifs d'espoir et d'amélioration sont aussi à souligner : une plus grande proximité avec les gestionnaires et une simplification des niveaux hiérarchiques.

La parole est donnée à Ludovic Raoult, CSA, qui annonce le départ prochain à la retraite de trois personnes en janvier : Sylvie Gras en scolarité, Svetlana Gillot du service relations internationales et Muriel Letrait ingénieure d'étude. Jocelyne Béguin du service financier, quant à elle partira à la retraite au printemps. Est évoqué aussi le départ en détachement au 1er février de Rémi Bourdon, service informatique. Le poste est actuellement ouvert. Les demandes de repyramidage de postes de catégorie C en catégorie B (en scolarité, finance et gestion de laboratoire) sont encore en attente de confirmation à ce jour, car si certaines ont été approuvées par la Commission des postes au niveau facultaire, elles doivent encore être validées au niveau central.
La discussion s'étend sur le repyramidage des MCF en PR, qui est une question assez différente : il s'agit alors de faire passer une personne de MCF à PR, sur le même support de poste (qui est alors transformé). En 2022, les disciplines présentes dans l'UFR n'étaient pas concernées par ces opérations de repyramidages (qui selon les retours de plusieurs collègues ont donné lieu à des ressentis plutôt négatifs, à de nombreux rapports et comités, s'étalant sur plusieurs mois, mettant en concurrence des collègues proches). Les disciplines concernées les années à venir n'ont pas encore été indiquées.
Dans le cas des repyramidages BIATSS, c'est le poste qui change de statut, il faut ensuite trouver la personne qui pourra l'occuper (ce qui peut poser des problèmes de calendrier car les dates des concours ne coïncident pas forcément avec les décisions de repyramidage).

La parole est ensuite donnée à Cécile Canut, chargée de mission communication et vie étudiante.
Une soirée festive de fin d'études aura lieu le 18 janvier 2023 à l'amphithéâtre Binet à partir de 17h pour les diplômés 2022 de Licence 3 et Master 2.
Chaque département aura 20 minutes de temps de parole pour présenter ses diplômés et ses réalisations (stages de terrain, dispositifs pédagogiques spécifiques…). Les différentes prises de paroles, entrecoupés de moment musicaux, dureront une heure trente environ, et seront suivies par une cocktail dans le hall.
A noter que la remise des diplômes ne se fera pas durant la soirée mais avant celle-ci, au fil de l'eau, auprès des scolarités.

La parole est donnée à Jean-Sébastien Eideliman, directeur-adjoint de l'UFR, qui rappelle que la journée portes ouvertes (JPO) aura lieu le 4 février de 10h à 17h sur le site des Saints Pères pour nos formations. Elle concernera les Licences mais aussi les Masters, en présentiel (même si des présentations en ligne peuvent aussi être prévues).

Point 3 : Référentiel transitoire 2022-2023, vote

Jean-Sébastien Eideliman présente ensuite le référentiel 2022-2023 en soulignant que celui-ci est transitoire et sera amené à être modifié pour la rentrée prochaine.
Il y a trois nouvelles missions :

- Communication et vie étudiante
- Formation continue
- Carrières enseignantes

Les autres missions sont reconfigurées ou laissées telles quelles. Certaines missions sont aussi requalifiées, de fait, en responsabilités pédagogiques.
Le reste du référentiel, qui concerne les responsabilités de formation, de mention, de département ou de structure, n'est pas modifié pour le moment.
Les heures directement versées par les services centraux ont été supprimées du référentiel.

Les heures de décharge figurant sur ce référentiel sont prises sur les fonds de l'UFR de dépenses de personnel en général hors masse salariale de base des titulaires, ou « MAOF » c'est-à-dire un budget comprenant aussi les heures complémentaires, les heures de vacations, les heures de personnels enseignants contractuels, les décharges, et non sur d'une enveloppe spécifique « référentiel ».

Ce référentiel sera largement diffusé pour une question de transparence et pour faciliter la clôture des « services faits ».

Le référentiel est soumis au vote.

Le vote a pour résultat : 22 POUR
Nombre de votes exprimés : 22 votes

22 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

Point 4 : Présentation de l'équipe des chargés de mission

La présidente du Conseil présente l'équipe des chargés de mission 2022-2023, qui se compose comme suit :
- **Communication et vie étudiante :** Cécile CANUT
- **Formation continue :** Emmanuel DE LESCURE et Franck TEMPORAL
- **Relations internationales** : Margaret BENTO
- **Handicap** : Sarra MOUGEL et Alice LE GOFF
- **Carrières enseignantes et VP CAC-FR** : Razmig KEUCHEYAN
- **Recherche et VP CSL :** Patricia VON MÜNCHEN
- **Sites d'enseignement (Boulogne-Saint-Germain) :** Marie COLLOMBEL
- **ÉgalitéS** : Sarra MOUGEL

Des lettres de mission détaillées pour chacune de ces activités ont été rédigées, ont été portées à la connaissance des membres du CUFR et seront diffusées plus largement. Chaque chargé.e de mission viendra présenter un programme/bilan d'activités au moins une fois par an auprès du Conseil d'UFR.

Et pour les "responsabilités pédagogiques" :
Chargée des Relations avec les EFTS : Zoé ROLLIN
Correspondantes Relations internationales en département : SS : Sylvie PFLIEGER ; SE : Rebecca ROGERS

Un réunion générale avec toute l'équipe des chargés de mission est prévue le 12 janvier 2023.

Point 5a : Informations et discussions thématiques : RI

La parole est donnée à Margaret Bento, chargée de mission RI, qui présente le bilan relations internationales 2022.

- Statistiques des entrants-sortants 2022-23 (accords Erasmus et bilatéraux) :
 - **29 entrants au 1er semestre** (16 SSO, 6 SDL, 7 SDE) / 9 Italie, 5 Allemagne, 3 Canada, 3 Tchéquie, 2 Luxembourg, 2 Pays-Bas, 2 Turquie, 2 Grèce et 1 Pologne et Etats-Unis.
 - **17 entrants au 2nd semestre** (7 SSO, 7 SDL, SDE) / 9 Italie, 3 Luxembourg, 2 Allemagne et 1 Grèce, Tchèque et Pologne.
 - **12 sortants au 1er semestre** (9 SSO, 2 SDL, 1 SDE) / 8 licence et 3 master / 3 Canada, 2 Finlande, 2 Italie, 2 Belgique et 1 Danemark, Allemagne et Espagne.
 - **20 sortants au 2nd semestre** (17 SSO, 3 SDL) / 16 licence et 5 master / 6 Espagne, 3 Belgique, 3 Italie, 2 Grèce, 2 Portugal et 1 Finlande, Hongrie, Irlande, Norvège et Pays-Bas
 - **16 sortants stage**

Statistiques 2018-2019 (pour comparer avec l'avant-covid) :
56 sortants : Erasmus (32) + Canada (24) → 24 de plus par rapport à 2022-23
54 entrants → 8 de plus par rapport à 2022-2023

Statistiques 2020-2021 :
Une dizaine de sortants

Il a été demandé un renouvellement de presque tous les partenariats Erasmus et d'en initier de nouveaux en janvier 2023.

En particulier, les différents contrats avec le Canada ont pris fin récemment, notamment avec Laval, UQAM, UDEM, 3 Rivières et OTTAWA, alors qu'il y a une très forte demande étudiante pour ces

destinations. Plusieurs demandes ont été faites pour les renouveler, sans succès pour le moment, mais de nouvelles négociations sont en cours et plusieurs rendez-vous sont prévus par zoom avec des collègues canadiens en janvier à ce sujet

Il est également souligné l'importante d'un renforcement administratif RI afin de mieux accompagner les étudiants entrants et sortants et de développer la diffusion de l'information.

En termes d'accueil d'étudiants étrangers en mobilité individuelle (hors échanges bilatéraux type Erasmus ou avec le Canada, c'est la Chine qui arrive en tête grâce au DU FLS, puis l'Afrique du Nord en général.

Concernant la *Welcome Week,* elle aura lieu à partir du 16 janvier pour la Faculté S&H, et le 17 janvier après-midi spécifiquement en SHS sur le campus Saint-Germain.

Il est rappelé qu'une délégation de Louvain (UCL), composée de collègues enseignants-chercheurs et administratifs et d'étudiants (de l'Ecole de Sciences Politiques et Sociales) sera accueillie par l'UFR SHS et viendra sur le campus Saint-Germain le 26 janvier 2023 après-midi et le 27 janvier 2023 matin.

Point 5b : Informations et discussions thématiques : Evolutions des statuts

Par manque de temps, ce point est reporté au conseil d'UFR du 19 janvier 2023.

Point 5c : Informations et discussions thématiques : Retour des commissions CVEC/PPI

La parole est donnée à Marie Collombel, chargée de mission sites d'enseignement, mais également vice-doyenne Vie de la faculté au niveau de la Faculté S&H, qui présente diverses sources de financement dont l'UFR et notamment les étudiants, pourrait/pourraient se saisir davantage à l'avenir.

1. Utilisation de la CVEC/appel à initiatives étudiantes :

La CVEC est la contribution vie étudiante et de campus dont chaque étudiant s'acquitte à l'inscription (90 euros + exonérations ➔ moyenne de 60 € / étudiant).
En 2022, la somme totale de ces inscriptions atteint les 3,3 millions d'euros, répartie de la manière suivante :

- 30% pour initiatives étudiantes (projets40% et aides sociales 60%) : 1 000 000 €
- 15% financement médecine étudiante (SSE) : 700 500 €
- Service des sports (reversement cotisations) : 266 000 €

Il reste une enveloppe de 1,3 millions d'euros, qui sera utilisée notamment pour le recrutement d'un agent chargé de projet pour une billetterie en ligne au service culture, pour des événements de rentrée, des actions de formation des associations, etc.

Un seul projet SHS a été recensé en 2022, il s'agit de la création d'une association « Les flibustières » (financée dans l'AAP associations). Les étudiants de l'UFR sont donc vivement encouragés à présenter davantage de demandes les années à venir !

Exemples de projets financés dans autres composantes :
Équipement d'un local pour les étudiants, végétalisation d'espaces, animations musicales, films thermiques pour fenêtres, séances de sensibilisation aux égalités, panneaux acoustiques pour espaces communs de travail, accueil des primo-arrivants, accueil des étudiants en mobilité, olympiades, conférences, fontaines à eau, voyage scientifique…

Règles :

- Au-delà de 25 000 € : 3 devis sont nécessaires
- On ne refinance pas un projet déjà financé
- Un co-financement même symbolique des UFR est demandé
- Pas de financement des projets associatifs (car un second type d'AAP existe pour cela)

2. AAP : Projets associatifs

- Pas de projets financés si c'est directement dans le cadre des formations (UE)
- Pas de projets qui entravent les cours
- Pas de projets exclusivement festifs
- Devis obligatoires
- Sources de co-financement bienvenues
- Pas de projets déjà réalisés
- Projets qui touchent largement la communauté universitaire

66 projets, 55 financés pour un total de 137 233 € (dont 35 551 € pour associations Faculté S&H, soit 25,9 %).
Lors de la dernière commission de 2022, un projet a été déposé en SHS et a été financé : il s'agit d'un projet de colloque organisé par l'association des étudiants du master Coopération Internationale en Education et formation (colloque qui aura lieu début 2023). La direction de l'UFR a soutenu les étudiants à l'initiative de cette demande et les a aidés à son dépôt. L'UFR souhaite avoir l'occasion de soutenir d'autres initiatives étudiantes de ce type.

Pour l'UFR plus globalement (et pas seulement pour les étudiants), s'il existe par ailleurs des PPI, plans pluriannuels d'investissement, dans le cadre desquels l'UFR peut également déposer des demandes, pour des travaux et équipements.

Chaque composante doit remplir un formulaire pour toute demande.
Un dialogue de gestion est établi avec la Faculté S&H pour recueillir les demandes et établir les priorités, pour ensuite les soumettre à l'examen de la PILEPS (cellule patrimoine immobilier logistique environnement prévention sécurité) et de la DSIN (direction du système d'information et du numérique).

L'année 2022 a été une année quasi blanche en termes d'immobilier car il a fallu absorber les défaillances du bâtiment Sophie Germain (CGM), suite à diverses malfaçons.

L'enveloppe d'adaptation fonctionnelle (gérée par la PILEPS mais dont une partie est destinée spécifiquement à la Faculté S&H), réservée aux améliorations d'espaces existants, est également sous-utilisée. Une demande de rénovation de fenêtres dans des bureaux du CERMES3 vient par exemple d'être demandée et acceptée

Point 5d : Informations et discussions thématiques : Lieux d'enseignements

Le document rédigé par le groupe de travail sur le projet d'accueil des licences 1 et 2 de Sciences Sociales et de Sciences du Langage au Campus St Germain et approuvé par le Conseil d'UFR précédent a été envoyé à la présidence de l'Université et à la direction des services centraux. Ce sujet a également été évoqué lors de la réunion du comité de gouvernance du CUSP du 6 décembre et y a été vivement soutenu par le doyen de la faculté S&H.
Un retour est désormais attendu.

Point 5e : Informations et discussions thémat ques : Enseignements sur le développement durable

Ce point est reporté au conseil d'UFR du 19 janvier 2023.

Point 6 : Point BIATSS

La parole est donnée à Séverine Dessajan, qui rapporte plusieurs points concernant les demandes des personnels administratifs :

- La demande concernant la surveillance d'examens ou d'autres missions qui pourraient être proposées à des agents administratifs en échange d'une rémunération
- La demande d'une plus grande flexibilité concernant les jours de télétravail

- Le sentiment d'un manque de reconnaissance du travail effectué, contrairement à ce qui serait fait au niveau des services centraux (primes, avantages…)

Séverine mentionne aussi le fait que les nouveaux arrivants en Scolarité ont rencontré un accueil très chaleureux à leur arrivée.

Ludovic Raoult, CSA de l'UFR, répond sur ces différents points et souligne qu'ils sont au cœur de ses préoccupations. La question des possibilités de vacations administratives va être étudiée. Certaines décisions prises pour le moment sont provisoires et annuelles, notamment concernant le télétravail, et diverses pistes de réflexion sont en cours d'examen pour améliorer les conditions de travail de tou·tes.

Point 7 : Etudiants

En l'absence des deux représentantes des étudiants (2 à ce jour, dans l'attente des élections partielles d'avril), et sans transmission d'indication de sujet de leur part, ce point n'a pas pu être abordé.

Le soutien à la vie étudiante a cependant été largement évoqué lors du point 5c.

Point 8 : Questions diverses

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 12h30.

La présidente du Conseil d'UFR



Cécile LEFEVRE

Secrétaire de séance : Joséphine Becquaert

PV approuvé par le conseil d'UFR le 9 janvier 2023.
14 POUR – 3 ABSTENTION – 0 CONTRE